

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 44 (1947)
Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

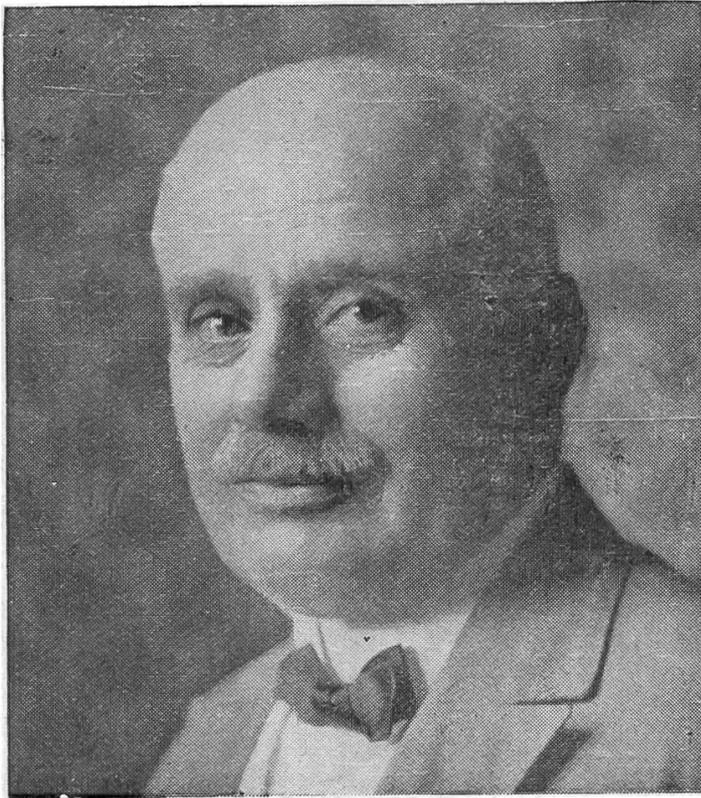
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

† Charles BRETAGNE



Le lundi 20 octobre, une nombreuse assistance rendait les derniers honneurs à Charles Bretagne (1863-1947), membre honoraire de la Société d'apiculture de Lausanne, vétéran de la Romande, titres mérités par sa longue et grande activité au sein de ces deux groupements apicoles.

Charles Bretagne a débuté jeune dans le soin, dans le culte des abeilles. Habitant Aubonne, sa vocation s'est affirmée au contact des

maîtres Bertrand et Auberson. De bonne heure, il acquit une grande maîtrise dans le maniement des abeilles. Ses qualités d'apiculteur, une éloquence facile et claire l'ont mis rapidement en vedette. Il donne des causeries, des conférences appréciées, des cours d'apiculture. En 1900 déjà, il reçoit un diplôme de concours pour services rendus en apiculture. En 1902, il est délégué à la Fédération romande ; en 1903, à Couvet, il est chargé des fonctions de caissier et de gérant du *Bulletin d'apiculture* et les conserve jusqu'en 1910. Il fait partie du jury à l'exposition de Frauenfeld et en 1910, il est commissaire de la division apiculture à l'Exposition nationale d'agriculture.

Charles Bretagne a été pendant longtemps membre du comité de la « Lausanne », caissier de 1900 à 1916 et secrétaire deux années, bibliothécaire et gérant de son dépôt de miel.

Jusqu'à la fin de sa longue carrière, M. Bretagne a aimé les

abeilles. Un grand chagrin fut pour lui l'incendie et la perte totale de son beau rucher-pavillon du Flonzaley, près de Puidoux ; mais dans le jardin de sa maison, Les Aubépines, il avait encore quelques ruches qu'il voyait avec joie renaître à la vie chaque printemps.

Les apiculteurs de Lausanne et bien d'autres dans la Suisse romande garderont un souvenir reconnaissant à la mémoire de Charles Bretagne.

A ses enfants, à son épouse, nous présentons nos sentiments de sincère et respectueuse sympathie. *A. G.*

*

Au cours de l'année 1947, la Société d'apiculture de Grandson et Pied du Jura a eu le regret d'enregistrer les décès de trois sociétaires sympathiques et méritants.

† Nahomie JACCARD

Le brusque décès de Mlle Nahomie Jaccard a peiné douloureusement les nombreux amis que ce membre zélé possédait dans la section de Grandson et Pied du Jura. Mlle Jaccard exploitait près de la ferme familiale, à la Mouillefaison, près de Ste-Croix, un petit apier de 4 colonies, auquel, en compagnie de sa jeune sœur, elle s'intéressait vivement. Apicultrice assidue aux séances de la section, curieuse de tout ce qui touche à l'abeille, elle se faisait un plaisir d'assister à toutes les manifestations apicoles organisées dans la région.

Nous prions la famille de la disparue, dont nous gardons le meilleur souvenir, d'accepter nos sentiments de sympathie. *E. B.*

† Julien PASCHE

En février, à l'âge de 75 ans, après une courte maladie, M. Julien Pasche décédait à Yvonand.

Apiculteur avisé, membre honoraire de la Romande, il fréquentait régulièrement nos assemblées et soignait son rucher avec compétence. Ses collègues de la localité faisaient souvent appel à ses connaissances apicoles lorsqu'ils étaient dans l'embarras.

Lors de l'Exposition nationale de Berne, en 1914, il avait obtenu un prix d'honneur pour son miel d'une pureté et d'une qualité irréprochables.

Par son caractère aimable et bienveillant, Julien Pasche était aimé de chacun.

A la famille affligée, notamment à Mme Pasche, à qui nous souhaitons une prompte guérison, nous présentons notre vive sympathie, les assurant que ses collègues apiculteurs garderont un souvenir ému du cher disparu.

† Emmanuel TACHERON

Emmanuel Tacheron fut un apiculteur compétent. Il exploita à Vugelles-la-Mothe, où il était instituteur, un rucher important qu'il transporta à Bonvillars lorsqu'il prit sa retraite. Pendant les dernières années de sa vie, la santé ne lui permettant pas de donner à ses chères abeilles les soins nécessaires, sa vaillante épouse le remplaça et dirigea son installation apicole avec sûreté et plein succès. Emmanuel Tacheron est décédé dans le courant de l'été à l'âge de 69 ans, et notre section adresse à sa famille ses condoléances sincères.

Avis à tous les membres de la Romande

Nous rappelons que les listes de membres doivent parvenir à Schumacher pour le 10 décembre au plus tard. Merci d'avance à tous les caissiers qui devanceront cette dernière date, ce qui permettra d'assurer la préparation de la liste destinée à l'expédition du numéro de janvier. Ces listes devront être établies en deux exemplaires.

Dès le 1er janvier 1948, c'est M. Soavi, Gingins, qui prend l'administration et la caisse de notre société. C'est donc à lui que MM. les caissiers de section voudront bien envoyer les cotisations 1948, et cela **seulement en janvier 1948**, ceci pour éviter un chevauchement des comptes de l'exercice.

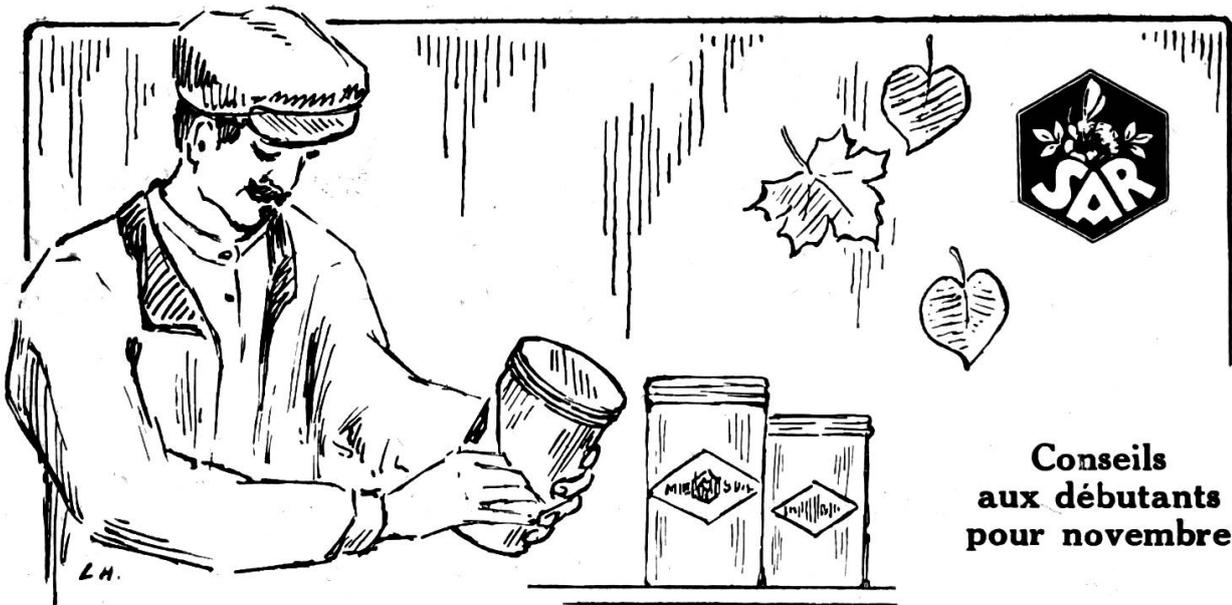
C'est à M. Soavi aussi qu'on fera désormais les commandes pour les diverses fournitures offertes par la Romande (cahiers de comptabilité, insignes, diplômes, livres, table des matières, etc., etc. On voudra bien faciliter la tâche du nouveau caissier-administrateur et lui montrer la même complaisance que l'on a eue pour celui qui quitte ses fonctions après trente ans de service. Le compte de chèques reste le même, soit II 1480, mais avec l'adresse de M. Soavi, Gingins.

Merci à tous mes anciens « administrés » et spécialement à MM. les caissiers. *Schumacher.*

Les abonnés étrangers voudront bien s'acquitter de leur finance d'abonnement auprès du nouveau caissier.

Assurance vol et déprédations

Le comité central pensait faire encarter dans le *Bulletin* de décembre un formulaire de compte de chèques postal à la disposition des apiculteurs qui veulent payer la surprime pour plus de 10 ruches. Comme cela occasionnerait de gros frais, il y a renoncé. Les apiculteurs trouveront dans le numéro de décembre du *Bulletin*, **seulement** le numéro du compte de chèques pour les assurances.



Conseils aux débutants pour novembre

Octobre est pareil à ses devanciers. Ce mois des vendanges (on se souviendra bien longtemps au vignoble de celles de cette année) a fait tout pour succéder dignement à ces si merveilleux mois de juillet, août et septembre.

Malheureusement, la sécheresse persiste ; nos agriculteurs, s'ils peuvent rentrer leurs dernières récoltes : fruits, légumes, pommes de terre, betteraves, etc., dans les meilleures conditions, n'arrivent pas à semer la terre se mettant en poussière et ne se laissant pas retourner convenablement. Les petits bovairons jouissent pleinement de ces dernières semaines avant la rentrée des classes.

Au rucher, la vie continue, mais au ralenti. Nos abeilles profitent de ces ultimes journées à température clémente pour rentrer encore quelques pelottes de pollen qui seront si précieuses en février, quand la ponte reprendra. Ceux qui ont nourri à temps peuvent constater que leurs colonies sont superbes, populeuses, en parfait état pour passer l'hiver. Les provisions operculées, ont été placées judicieusement ; le nid d'hivernage est prêt à abriter, jusqu'au retour du printemps, une puissante cohorte de butineuses et de nourrices. Le travail à l'intérieur des ruches doit être terminé, mais vous pouvez encore profiter de ce magnifique soleil pour rebarbouiller l'extérieur de vos maisonnettes ; vous en prolongerez la durée, l'aspect du rucher et même des environs y gagnera. Choisissez cependant un temps très sec, travaillez le matin et mettez assez de siccatif pour que la rosée de la nuit ne boursouffle pas votre peinture.

Ce travail de remise en état de vos ruches se fera mieux et plus soigneusement si nous pouvons travailler à l'atelier, avec le matériel vide. Il y a à racler, reclouer, mastiquer, et il n'est guère possible de faire du travail vraiment propre lorsque le bâtiment

est habité. Il est bon donc d'avoir une ou deux ruches de réserve et par transvasement, pendant la bonne saison (il semble inutile de préciser et pourtant), il devient facile de maintenir le rucher en parfait état d'entretien.

Sous lettre *d*), dans les « Conseils d'octobre », je vous recommandais, mon cher débutant, d'incliner fortement les ruches en avant afin de permettre l'évacuation par le trou de vol des eaux de condensation et de l'air vicié. Il y a quelques années, les ruches étant très inclinées, je n'avais pas pris la précaution de fixer très solidement les chapiteaux, jugeant le rucher suffisamment abrité contre les bourrasques de l'hiver. Or, aux environs du Nouvel-An, faisant ma tournée hebdomadaire au rucher, j'eus la désagréable surprise de trouver une dizaine de ruches découvertes, le chapiteau retourné fond sur fond, devant les rangées, et il était retombé de la neige fraîche sur le matelas, neige qui fondait sous l'influence de la chaleur du groupe hivernant et dégouttait sur ce dernier. Que c'était-il passé ? Quelques jours auparavant, il était tombé trente à quarante centimètres de neige, puis le temps s'était remis au beau et au froid. Pendant la journée grand soleil et dégel ; la neige, glissant sur la tôle des chapiteaux, formait bientôt une large corniche déplaçant en avant le centre de gravité et faisait basculer le toit. Quelques lattes à tuiles posées sur les chapiteaux et attachées à la traverse postérieure, empêchent maintenant que se reproduise pareil accident

Novembre doit, comme les autres mois d'hiver, nous inciter aux petits travaux d'atelier. Il y aura les cadres à examiner, à trier ; soignons et remisons précieusement ceux qui sont en état de faire une nouvelle campagne et passons sans tarder à la fonte tout ce qui ne peut plus être utilisé dans nos colonies. Une fois en pain, la cire est à l'abri de la fausse-teigne si tenace et nombreuse cette année. Contrôlons et nettoyons à fond tout le petit matériel : enfumoir, racloir, lève-cadres, nourrisseurs, etc., afin de le retrouver prêt à l'emploi au retour des beaux jours.

N'oubliez pas non plus, mon cher débutant, de donner les ordres utiles pour que le remboursement que va vous envoyer votre caissier de section ne lui revienne pas « Impayé ». Cet oubli, anodin, semble-t-il, amène de nombreuses complications et des frais facilement évitables. Pensez aussi que la « Romande » met gratuitement à votre disposition sa bibliothèque. Il y a là une profusion de volumes qui vous feront passer agréablement les longues soirées et vous permettront de revivre les belles heures passées auprès de vos avettes.

Bonnes et agréables soirées donc, mon cher débutant, et bon hiver.

Gingins, 19 octobre 1947.

M. Soavi.

La lutte contre l'acariose des abeilles

O. Morgenthaler

Rapport soumis à l'Office international des épizooties

(Suite et fin.)

5. Mais pour un contrôle efficace il faudrait également — et surtout — atteindre les apiculteurs non affiliés à une société. A notre avis on devrait éviter une organisation double en donnant aux sociétés la compétence de surveiller aussi les ruchers des non-sociétaires. Etant donné que les abeilles ne peuvent pas être enfermées, elles se rendent, même si elles sont infectées, sur tout leur rayon de vol et une seule colonie malade constitue ainsi un grand danger pour tous les ruchers situés dans cette région.

L'apiculture, tout au moins du point de vue sanitaire, ne peut plus être considérée comme une affaire privée.

6. Le contrôle devrait même s'étendre *au recensement des ruches et à leur augmentation et diminution* comme il est prévu en France par « l'Arrêté du 15 juillet 1943 relatif à la lutte contre les maladies des abeilles » où nous lisons à l'article premier :

« Tout propriétaire de ruches est tenu d'en faire la déclaration du 1er au 30 novembre de chaque année, au maire de la commune sur le territoire de laquelle ses ruchers se trouvent... Toute ruche non déclarée est considérée comme abandonnée. » Et à l'article 2 : « Dans chaque commune le maire prend chaque année, avant le 31 janvier, un arrêté ordonnant la destruction avant le 1er mars, de toute ruche abandonnée... »

Nous répétons que nous ne voyons pas d'autres moyens pour contrôler sérieusement les ruchers que de s'adresser aux organisations ou sociétés d'apiculture.

7. La déclaration de la maladie doit être obligatoire tout comme lors d'apparition d'une autre épizootie. Lors d'acariose, les symptômes extérieurs manquant complètement ou étant de nature passagère, on ne peut pas prendre de sanctions contre un apiculteur qui n'a pas remarqué et annoncé les débuts de la maladie. Ainsi, c'est *la déclaration de chaque ruche périée* qui devrait être rendu obligatoire. La colonie d'abeilles ne connaît ni vieillesse ni mort naturelle, elle rajeunit constamment. Si elle meurt, c'est toujours accidentellement, très souvent par suite de maladie contagieuse. Nous pourrions faire un grand pas en avant dans la découverte des foyers et dans la lutte contre la maladie des abeilles, si chaque colonie périée était déclarée et faisait l'objet d'un examen microscopique.

8. Non moins importante que la déclaration de chaque colonie disparue est *la déclaration de chaque colonie et de chaque reine*

importée. Provient-elle d'une région saine ou apporte-t-elle des germes de maladie dans une région indemne ? Les débuts de l'infection ne peuvent souvent pas être reconnus, pas même en s'aidant d'un microscope.¹ Une analyse à la frontière ne serait donc pas concluante, c'est pourquoi un grand nombre de pays ont interdit toute importation d'abeilles et de reines étrangères. Cette mesure représente un très grand ennui pour les apiculteurs qui voudraient exporter ou importer des abeilles. On pourrait abroger cette interdiction, si des *certificats de santé*, établis par les autorités du lieu d'origine, pouvaient être considérés comme une garantie. Malheureusement, les deux conditions fondamentales pour l'établissement de certificats valables, c'est-à-dire le laboratoire apicole et la surveillance permanente des ruchers, manquent encore dans la plupart des pays intéressés.

9. Vu les difficultés de reconnaître une faible infection par les acariens, « *toutes les colonies existant dans un rayon de vol de 2 à 3 km. d'un rucher contaminé doivent être considérées comme suspectes*. Le rayon de vol est déclaré zone d'infection. Il est interdit de transporter des abeilles hors des zones d'infection. En principe, le séquestre ne peut pas être levé avant que toutes les colonies d'un rayon de vol aient été traitées au moyen d'un produit officiellement reconnu, et qu'une analyse officielle en ait confirmé le succès. » (Décision de l'Office vétérinaire fédéral suisse du 1er novembre 1932.)

10. Les commerçants d'abeilles et de reines devraient être tenus de traiter régulièrement leurs colonies avec un produit officiellement reconnu.

Sur le déterminisme du sexe chez l'abeille

Le déterminisme du sexe chez l'abeille demeure certainement le plus passionnant et le plus controversé aussi des problèmes posés à la sagacité des chercheurs, aucune des hypothèses proposées n'ayant été confirmée entièrement par l'expérimentation.

L'information parue dans les « Echos de Partout » du Bulletin de juin, selon laquelle : ce ne serait pas la reine qui déterminerait le sexe de sa progéniture, mais les ouvrières, en débarrassant les œufs pondus des spermatozoïdes dont ils seraient tous enrobés, aura pu faire supposer que ce problème est maintenant résolu ; mais il semble bien que c'est loin d'être le cas.

A défaut d'autres renseignements plus récents, il n'est peut-

¹ Voir les considérations d'un mathématicien sur la vraisemblance de la découverte d'une infection dans un certain nombre d'abeilles chez *A Linder*, Beihefte zur Schweizerischen Bienenzeitung, Nr. 15, 1947.

être pas inutile de rappeler que le Bulletin de juin 1938 a publié sur ce sujet une très intéressante communication, tirée du « Bulletin de la Société des Sciences de Nancy », No 10, 1936, relatant les travaux effectués par M. R. Moreaux, du Laboratoire d'Etudes et de Recherches Apicoles, à Claye-Souilly (S.-et-M.).

Dans cet exposé de plus de cinq pages, l'auteur donne, pour commencer, un aperçu général de la question et signale que sa communication n'a pas pour but d'apporter de conclusions relativement au déterminisme du sexe chez l'abeille, mais seulement de « faire le point » sur cette intéressante question et de discuter certaines hypothèses basées sur diverses expériences.

De nombreuses observations permettraient de tenir pour certain qu'il est possible de trouver des spermatozoïdes à la surface de tous les œufs fraîchement pondus par une reine fécondée, aussi bien dans les grandes que dans les petites cellules ; M. Moreaux en a lui-même constaté maintes fois la présence à la surface d'œufs pondus dans de grands alvéoles. Se basant sur ces observations, certains chercheurs ont supposé que ce sont les abeilles qui, par un procédé ignoré, s'opposent à la fécondation des œufs déposés en grandes cellules. Suivant M. M., cette hypothèse a été émise en 1902, mais une correspondance publiée par l'Apiculteur de février 1924, page 44, signale que l'Apiculteur de 1884, page 151, en faisait déjà mention.

Pour tenter de justifier cette hypothèse, ces chercheurs procédèrent à une expérience consistant à empêcher toute action des abeilles sur les œufs, jusqu'à leur éclosion. Dans ce but, ils encagèrent, au milieu d'une ruche, une reine sur un rayon comprenant des grandes et des petites cellules et, après l'avoir laissé pondre pendant plusieurs heures, la libérèrent, tout en maintenant les œufs sous l'encagement jusqu'à leur éclosion ; c'est donc le quatrième jour seulement que, les larves étant écloses, les abeilles furent admises à les nourrir.

Dans ces conditions, les expérimentateurs constatèrent qu'une part importante des abeilles nées en grandes cellules étaient des femelles au lieu d'être des mâles ; ils en conclurent que la carence d'action des abeilles sur les œufs avait laissé se produire leur fécondation ! Mais alors, comment expliquer qu'une partie des œufs déposés en grandes cellules ont tout de même donné naissance à des mâles ? M. Moreaux, qui a effectué deux fois la même expérience, estime « qu'il est impossible de tirer la moindre conclusion de ces expériences partiellement contradictoires, car il faut tenir compte de certaines contingences qui purent en modifier les résultats, tel que l'affolement de la reine qui, du fait de son isolement sous cage, a pu pondre étourdiment dans tous les alvéoles, sans distinction de sexe entre les œufs » !

En outre, pour que l'hypothèse soit plausible, il faudrait encore admettre que la fécondation des œufs par les spermatozoïdes fixés à leur surface n'a lieu qu'après leur ponte, ce qui semble peu probable, la résistance de ces micro-organismes étant, paraît-il, assez faible en dehors des tissus vivants ; toutefois, il faut signaler que la fécondation après coup d'œufs pondus en grandes cellules aurait déjà été obtenue expérimentalement. Il serait enfin nécessaire d'admettre que les abeilles sont capables de discerner les œufs fécondés de ceux qui ne le sont pas encore, ou bien qu'elles ne sont incitées à agir sur certains œufs que par le volume des alvéoles qui les contiennent. On voit immédiatement combien toutes ces suppositions sont fragiles.

M. Moreaux a cependant procédé à ce sujet à d'intéressantes et délicates expériences. Il a, par exemple, au moyen d'une fine spatule, transféré dans de grandes cellules à mâles des œufs fraîchement pondus dans de petites cellules et dans de petites cellules des œufs fraîchement pondus en cellules de mâles. Aucune des nombreuses expériences effectuées ne lui fournit la preuve que les abeilles auraient la faculté de discerner le sexe des œufs. Les expériences basées sur le volume des cellules ne lui apportèrent pas davantage d'éclaircissements. En effet, si certaines pouvaient laisser supposer que ce sont les dimensions des alvéoles qui fournissent aux abeilles l'intuition du sexe des œufs ou larves qu'elles contiennent, d'autres, par contre, tendraient à prouver que si les abeilles ont une action inhibitrice sur la fécondation des œufs destinés à donner naissance à des mâles, elles ne sont pas guidées, dans cette fonction, par le volume même des cellules qui les renferment.

En conclusion, M. Moreaux considère que toutes les expériences tentées jusqu'à présent sont insuffisantes et de résultats trop variables et imprécis et que la question du déterminisme du sexe chez l'abeille demeure aussi obscure.

Pour terminer ce modeste exposé d'un si intéressant problème, je me permettrai de signaler à l'attention des lecteurs qu'aucun des expérimentateurs ne mentionne la surface de rayon mise à la disposition de la reine encagée, point pourtant important, semble-t-il, puisqu'il aurait peut-être permis de savoir si c'est simplement par manque de petites cellules qu'elle a pondu des œufs fécondés dans de grandes. D'autre part, quoique ce soit assez difficile, il aurait été aussi très utile de pouvoir observer le comportement de la reine encagée au lieu de se contenter de la laisser pondre pendant une demi-journée par exemple (expériences de M. M.). A-t-elle pondu alternativement en petites et grandes cellules ou, au contraire, dans les grandes, seulement après avoir garni toutes les petites convenablement placées ?

Ces expériences ont toutefois le mérite d'apporter la preuve, presque certaine, que les abeilles n'ont pas le pouvoir de modifier le sexe des œufs après leur ponte. C.q.f.d.

Neuchâtel, septembre 1947.

Marcel Girardin.

La loque américaine est-elle vaincue ?

(Suite et fin.)

Depuis plusieurs années, on parle d'un nouveau remède qui a révolutionné la thérapeutique : la pénicilline.

La pénicilline est obtenue par le traitement d'un champignon microscopique appelé penicillun. C'est ce champignon qui forme sur le pain, la pâte, la colle, etc., exposés à l'humidité, des taches verdâtres de moisissure constituées par un tissu de filaments fructifères.

La pénicilline n'est pas un bactéricide ni une substance bactériostatique, mais un agent antiliatique. Cet agent a une grande aversion pour certains microbes et les dévore. Cela veut dire qu'on ne peut l'utiliser que pour combattre des maladies bien définies. Les premières recherches ont été entreprises bien avant la guerre, mais elles avaient été abandonnées en 1928 pour être reprises par M. Slemwing durant les hostilités. On sait à quoi elles ont abouti. Depuis, on a déjà tenté plus de deux mille expériences avec toutes sortes de champignons. L'une de celles-ci semble avoir donné à ce nouveau produit le nom de strephomycine, probablement parce qu'il a le pouvoir de détruire les strephocoques.

En l'état actuel des choses, ces deux remèdes ne peuvent encore être employés pour combattre les maladies des abeilles, pour la bonne raison qu'ils s'altèrent rapidement dans la ruche et qu'en outre, ils sont probablement sans efficacité contre les microbes spécifiques et pathogènes.

L. M.

Encore le tilleul

Je me sens presque obligé de revenir sur la question du tilleul, soulevée et traitée dans les deux derniers numéros du *Bulletin*. Cette question revient, pour ainsi dire, avec chaque génération d'apiculteurs. En effet, en 1920, la même question fut posée et j'y répondais par un petit article que vous avez bien voulu publier dans le numéro de novembre 1920, page 251.

Depuis 1902 jusqu'en 1939, moment où j'ai dû abandonner maison et rucher, j'ai chaque année constaté que le tilleul donnait. En 1922, année exceptionnelle, j'ai vu des hausses D.-B., de onze cadres être bâties et remplies jusqu'à la dernière cellule.

Je dois souligner à nouveau que la forêt à laquelle était située

l'usine que je dirigeais, contenait une quantité énorme de tilleuls à petites feuilles et que la floraison durait deux bonnes semaines. Mes observations étaient basées sur les données de ma ruche sur bascule. Puis-je ajouter le témoignage de mon vénéré maître U. Gubler qui me disait un jour que j'étais allé le voir : « Quand j'étais à Grandchamp (il y a près de vingt-cinq ans), j'avais du miel de tilleul. »
F. Luthi.

A propos de tilleuls

Admettons que les arguments de ceux qui minimisent la valeur du tilleul comme plante mellifère, peuvent se soutenir. Ils n'infirmement en rien les mérites de ceux qui ont semé ou planté, et de ce fait, contribué à accroître notre patrimoine de richesses et de beautés naturelles.

M. L. Pahud, dont le rucher est à 300 mètres de la place de Verdeaux à Renens-village, écrit que, durant dix ans, il n'a jamais constaté une augmentation journalière supérieure de 200 gr. pendant la floraison des tilleuls voisins. Deux cents grammes, c'est tout de même davantage que ce qu'eussent fourni les robiniers — faux acacias — étiques qui, ici et là, ont pris la place de somptueuses frondaisons. Quant à sa récolte plus forte enregistrée à Gimel, c'est un beau résultat réalisé dans une station que nous savons surchargée de colonies d'abeilles.

M. L. Pahud serait, dit-il, tout de même intéressé de savoir où et quand des colonies complètement appauvries, ont été remplies en une ou deux semaines — corps de ruches et belles hausses — récolte faite sur le tilleul.

En 1918, au hameau du Taulard près de Jouxten-Mézery, à l'apathie qui régnait dans mes colonies, succéda soudain une intense activité dès la floraison des immenses tilleuls sis dans le voisinage. Des cadres bâtis l'année précédente sur feuilles fixées aux porte-cadres par ces « fameuses réglettes » s'effondrèrent. Le même phénomène se produisit en 1927, dans deux ruchers voisins. L'un des propriétaires de ces ruches avait fait une récolte telle qu'il liquidait son miel à fr. 2.— le kg. ! Et, troisième cas, en 1943, un apiculteur de Payerne, dont le rucher est voisin d'une rangée de tilleuls, a été gratifié d'une aubaine semblable survenant après une période de disette. Je crois me souvenir que le fait fut signalé dans un numéro du *Bulletin* de l'année précitée, sous les initiales : A. M.

Tilleul

Deux articles à son sujet ont paru dans le *Bulletin* et qu'on me permette de faire part de quelques observations glanées au cours d'une carrière apicole passablement longue déjà. Il est toutefois entendu que nous parlerons d'abord que du tilleul indigène.

Est-il mellifère oui ou non ? oui, il l'est, mais dans une très faible mesure en année ordinaire ou même pas du tout par vent du nord ou nord-est (je parle de notre Jura). En certaines années exceptionnelles, il est susceptible de fournir une miellée mais elles sont fort rares. Voici pour la région de Vallorbe, aussi loin que peuvent remonter des souvenirs précis, les années où les abeilles ont récolté sur le tilleul d'une manière appréciable : 1911, 1918, et 1923 ; cette dernière année, les ruches vides de miel à fin juin firent leurs provisions et une hausse au tilleul mais depuis jamais rien de tangible... et nous sommes en 1947 ! Le tilleul est, c'est une vaine redite, fort visité mais l'apport, sauf les exceptions citées, est quasi nul dans notre contrée. Il est possible qu'ailleurs où il forme l'essence principale d'une forêt, le résultat apicole soit meilleur ; ma documentation est indigente sur ce point. Cela étant, vaut-il la peine de planter des tilleuls ? certes oui, car il est de beaucoup préférable au marronnier dont nos avenues, promenades et places ont été saturées voici une quarantaine d'années sans que l'on puisse s'expliquer le pourquoi de cet engouement. L'article « A bâtons rompus » a légèrement surpris, attendu que son auteur a eu dans sa propriété, durant plus de vingt-cinq ans, un tilleul indigène de la plus belle espèce sans le laisser fleurir, ne fut-ce qu'une fois, et l'arracha il y a un an, négligeant et tarissant ainsi une source d'observations à portée « d'œil ». Le tilleul indigène est-il toxique pour les abeilles (et les bourdons) ?, cela ne paraît pas être le cas, car jusqu'à ce jour, rien, aucun indice n'est venu m'en apporter un semblant de preuve.

Par contre, et n'en déplaise à M. I. Renaud, il en est autrement de la variété dite tilleul argenté ; sa toxicité paraît avérée. Au cours des années 1920-1940, l'occasion m'a été fournie, à plusieurs reprises, d'en observer la néfaste influence sur la vie de nos amies ; mais l'exemple le plus important et le plus frappant fut celui du jeudi 18 juillet 1946. Ce jour-là me trouvant à Mézery entre 15 et 17 heures, mon attention fut attirée par un bourdonnement semblable à celui d'un rucher provenant d'un tilleul argenté qui se trouve près du portail côté nord-est de la propriété du comte de Puckler ; mon intérêt était grand, sachant la récolte nulle. Au bout de quelques instants, je vis tomber à terre, à la cadence de deux, quelquefois trois par minute, abeilles et bourdons des champs. Les pauvres arrivaient dans la poussière les ailes écartées pour la plupart, le corps arqué, tournaient en rond et expiraient en quelques secondes ; de cette hécatombe, j'en ai conservé deux boîtes à allumettes pleines.

Pour terminer une suggestion : si nous voulons posséder un arbre forestier mellifère et même très mellifère, j'en ai fait la constatation à Marcilly (départ. de la Nièvre), ne pourrait-on pas,

sans négliger le tilleul, envisager la plantation d'accacias qui prospèrent dans les terrains les plus arides, car outre les fortes récoltes de miel qu'il est susceptible de fournir lorsqu'il est en nombre suffisant, est très apprécié pour l'immutabilité de son bois.

Prilly, octobre 1947.

A. Grobet-Magnenat.

(*Réd.*) Il s'agit presque d'un « serpent de mer ». Cette question du tilleul et de sa valeur mellifère revient souvent dans la discussion. Nous croyons devoir clore, pour le moment, parce qu'on en sort pas.

Il s'agit d'espèces de tilleuls, puis de conditions variables d'exposition, de sol, de climat, de météorologie, et... de colonies aussi. Donc de conditions si différentes qu'on ne peut tirer de conclusions définitives.



Saviez-vous que...

- qu'on appelle sociétés d'insectes *polygynes*, celles qui possèdent plusieurs femelles pondeuses (guêpes et bourdons des pays tropicaux, quelquefois chez les fourmis et les termites) et sociétés d'insectes *monogynes*, celles qui n'en possèdent qu'une seule (abeille mellifique) ;
- qu'il existe une sorte d'abeille américaine du genre *Mélipone* qui forme des sociétés dont l'organisation est aussi complexe que celle de l'abeille domestique. Cette abeille ne nourrit pas ses larves progressivement. Chaque cellule est approvisionnée de miel et de pollen puis est close par un opercule de cire dès que l'œuf y a été pondue.

*L'assemblée des délégués de l'Association suisse
des amis des abeilles*

La 69^{me} assemblée des délégués de l'Association suisse des amis des abeilles qui compte actuellement plus de 25,000 membres,

s'est tenue les 13 et 14 septembre à Engelberg. Y prirent part environ 900 apiculteurs et apicultrices venus des quatre coins de la Suisse alémanique.

A 14 h. 30, le président central, M. Lehmann de Berne, ouvre la séance qui se tient en plein air. Le Dr Hunkeler, chef de la sélection, expose à son auditoire les résultats obtenus dans la sélection des abeilles au cours de ces cinquante dernières années. Après cette magistrale conférence, c'est le tour au R. P. Ephrem Omlin de parler de l'histoire de la vallée et du cloître d'Engelberg. Pour terminer cette première réunion agrémentée par quelques morceaux de musique, le Dr Hæni, inspecteur des denrées alimentaires à Berne, parle du miel.

Le lendemain, à 8 heures, les délégués, après avoir passé une soirée récréative fort bien réussie, se retrouvèrent au Kursaal afin de discuter toute une série de questions relatives aux sections.

La récolte 1947 chez nos collègues suisses alémaniques

Selon la *Blaue*, la récolte 1947 est mauvaise plus particulièrement dans les régions ayant souffert de la sécheresse. Elle est évaluée à un million de kg. contre deux millions et demi à trois millions pour une année normale. Le miel suisse sera donc cette année plutôt rare.

Nouvelles d'Angleterre

Cette année l'exposition nationale du miel a eu lieu à Wimbledon, près de Londres, les 5, 6^e et 7 septembre. Conjointement s'est tenue une réunion des apiculteurs anglais où a été discuté le problème de l'élevage des reines.

Congrès national des apiculteurs italiens

Les 25, 26 et 27 octobre, se tiendra à Ancone le premier congrès d'après-guerre des apiculteurs italiens. Ce congrès, auquel ne manqueront pas d'assister des observateurs étrangers, s'occupera principalement de la réorganisation de l'apiculture italienne, de la révision de la législation apicole plus particulièrement en matière maladies des abeilles, de la distribution du sucre nécessaire au nourrissement, taxation des ruches, etc.

Production mondiale des miels et cires

Des statistiques complètes n'ont jamais été faites. On estime cependant, d'après plusieurs sources d'informations, que la production mondiale annuelle est environ de 360,000 tonnes de miel et 17,000 tonnes de cire. (*Gazette Apicole.*)

Le rendement des reines

L'aptitude d'une reine à maintenir une ponte élevée dépend,

selon le prof. W. C. Roberts de l'Université de Wisconsin, de trois facteurs :

- 1) des caractères héréditaires de la reine (génétique) ;
- 2) du milieu où s'est effectué sa croissance (méthode d'élevage) ;
- 3) de l'interaction de ces deux facteurs.

L'insémination artificielle permet de contrôler les qualités génétiques des reines et de créer des souches de qualité vraiment supérieure. Toutefois, cette sélection doit marcher de paire avec *une amélioration des méthodes d'élevage*. En effet, il ne servirait à rien de posséder des souches améliorées si l'apiculteur-éleveur, pour obtenir une production élevée de reines, tend à utiliser des méthodes qui favorisent la quantité plutôt que la qualité.

Tant que, par la fécondation artificielle, on ne disposera pas de souches sélectionnées, il faudra continuer à utiliser les reines les plus prolifiques. Le soin à apporter aux méthodes d'élevage (milieu) reste le meilleur moyen d'augmenter la productivité des reines. C'est donc vers le perfectionnement de ces méthodes que l'éleveur doit diriger ses efforts.

(*American Bee Journal.*) P. Z.

Miellée tardive

On nous a envoyé d'Aigle quelques rameaux de tilleul dont les feuilles sont couvertes de miellat. Le pavé, sous ces arbres, est noir de ces gouttelettes tombées. Les abeilles en profitent.

En date du 3 octobre, ou environ, d'autres apiculteurs ont-ils remarqué un tel phénomène ? On est prié de nous le faire savoir.

Schumacher.

La page de la femme

Chères apicultrices, avez-vous rencontré, par hasard, cet automne, des collègues ayant le sourire et le regard brillant, ou croisé dans le chemin des apiculteurs à l'air distant et supérieur, le pouce à l'entournure du gilet ? Si tel est le cas, soyez certaines que tous ces amis ont fait une belle récolte de miel. Armez-vous d'audace et posez-leur la question habituelle : « Etes-vous satisfaits de votre récolte de miel ? » Aussitôt, ils prendront des airs contrits et finiront par vous répondre, en regardant de tous côtés si le titulaire de l'Office du ravitaillement est en vue : « Je n'ose presque pas vous le dire ». Gens privilégiés, protégés par l'Etat, entourés de sucre et de miel, les apiculteurs ont de la peine à oublier la jalousie dont ils ont été l'objet à cause des avantages que les autorités leur accordaient. Envers ces autorités, qui nous ont

permis de ravitailler nos abeilles pendant la guerre, nous devons avoir une pensée de reconnaissance.

Si le nourrissage d'automne est terminé, il ne nous reste plus qu'à faire le mea-culpa du travail accompli dans notre rucher ; n'est-ce pas très dur d'avouer ses bêtises, ses fausses manœuvres, quand l'on se croit expérimentée et sûre de soi-même ? Si dans l'élevage des reines en particulier, la théorie se retient assez facilement, la mise en pratique nous dresse toutes sortes d'embûches, les mêmes circonstances ne se renouvelant jamais deux fois exactement identiques ; il appartient à l'apiculteur de juger selon le temps, l'humeur des abeilles, la marche raisonnable à suivre pour arriver à un résultat satisfaisant, en se souvenant que la moindre faute peut avoir des conséquences désastreuses. La saison d'été très chaude que nous venons de traverser a surtout été néfaste à l'élevage des reines. A peine la nourriture était-elle distribuée à ces petites colonies, que c'était la ruée au pillage, et d'autre part, l'odeur du sirop les énervait. Après avoir réussi la fécondation de ces jeunes reines, quelle désillusion de constater l'anéantissement de tant d'efforts par ce pillage désordonné ! Un apiculteur émérite, à qui je faisais part de mes revers, me répondit catégoriquement : « C'est bien fait, tu sais très bien que l'on doit transporter ces petites colonies loin du rucher, à une distance d'au moins 1100 mètres. Evidemment, je le savais ! Mais ces dernières années, tout allait si bien ; l'élevage de huit à dix reines par an m'encourageait à laisser toutes les colonies au rucher, près de l'habitation. Et puis, quand viennent les visites, comment résister à la légitime fierté de montrer cette œuvre de l'élevage des reines qui demande beaucoup d'amour pour les abeilles ! Il a fallu les conditions atmosphériques particulières de cette année pour modifier mon opinion et me montrer la nécessité d'éloigner du rucher ces petites colonies.

L'apiculteur routinier dira : pourquoi tant se compliquer la vie, laissons les abeilles travailler selon leur instinct ! Lisez ce qu'écrivait Doolittle à ce sujet :

« Lors de mes débuts en apiculture, c'était pour moi un problème insoluble que la différence existant entre mes ruches, dont certaines produisaient du miel, alors que les autres ne faisaient presque rien. Je ne trouvai la solution de ce problème que le jour où je commençai à élever des reines. »

D'autre part, l'intelligence trouvera dans l'élevage des reines un champ sans cesse renouvelé de découvertes et aussi de résultats appréciables. L'essaimage est restreint. Si vous faites quatre à cinq petites colonies, vous aurez toujours des reines pour changer les non-valeur de votre rucher. En outre, vous éprouverez un plaisir immense à suivre ces nouveaux-nés.

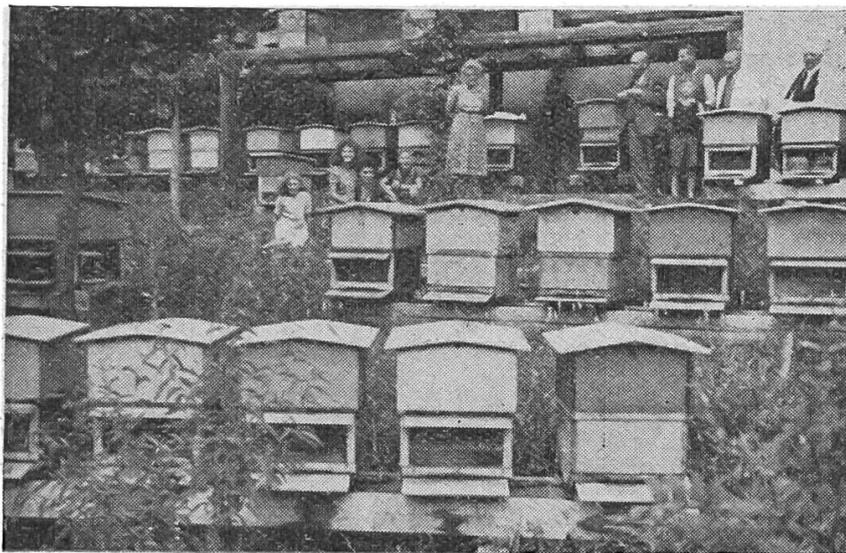
CONCOURS DE RUCHERS EN 1947

Sections de Sion, Conthey, Sierre, Hérens

534 m. *TABIN Basile, Sierre (Section Sierre)*

Rucher à la Ponti, val d'Anniviers, 980 mètres d'altitude.

Très beau rucher de 65 colonies, près de Niouc, devant un chalet d'été, sous des abricotiers et cerisiers, entouré d'une haute haie. M. Tabin cherche à augmenter ses récoltes en cultivant dans les rochers environnants des plantes mellifères, des arbres et arbustes. (Hysope, tilleul, etc.)



Rucher Tabin Basile, à Sierre

Les reines sont marquées. L'élevage se pratique dans des ruchettes d'élevage Ruckstühl de préférence. Toute la belle famille de l'apiculteur, composée de cinq enfants, s'aide.

Le rucher, monté par le père, en 1926, a été racheté par le fils en 1931. Notes et comptabilité depuis 1932.

Tout est tenu de main de maître et le jury est heureux de pouvoir décerner à M. Tabin une médaille d'or avec 98 points et d'y ajouter celle de la Fédération romande d'apiculture.

491 m. *STÖCKLI Fernand, Sion (Section Sion)*

Rucher à Sion, apiculture pastorale à Haute Nendaz et aux Mayens de Conthey. M. Stöckli est un as en apiculture. Il élève des races pures et pour se les procurer, il ne craint pas de très longs voyages. Il en fait féconder une partie dans les stations de fécondation de la Suisse alémanique. Pointilleux, méticuleux, il présente des ruchettes et ruches parfaites. Les cadres sont cons-

tamment renouvelés, passés au papier de verre ; tout y est très soigné. Populations fortes, reines marquées, bâtisses impeccables, belle ponte, provisions abondantes. Outillage complet, belle librairie apicole.

Le rucher pastoral de Haute Nendaz, composé de 11 colonies est placé sur le toit d'un garage, en plein soleil.

M. Stöckli mérite les 98 points et la médaille d'or que le jury lui décerne.

491 m. *PHILIPPOZ Adolphe, Sion (Section Sion)*

Rucher aux Giettes St-Romain Ayent, 1250 mètres.



Rucher de l'école d'agriculture de Châteauneuf, au Val des Dix

Dans un très joli site, M. Philippoz habite, pendant l'été, un joli chalet rebati après avoir été détruit par les tremblements de terre. Son rucher principal est dans une tranchée en pleine forêt où les abeilles sont à l'abri du vent et jouissent du soleil tamisé par les branches des arbres. Ce bon apiculteur possède une soixantaine de ruches. Travaille calmement, belles populations, reines non marquées, outillage complet, comptabilité de Brugg, bel élevage.

95 points. Médaille d'or.

491 m. *CLAIVOZ Marcel, Sion (Section Sion)*

A côté de sa maison, dans un jeune verger, M. Claivoz a installé 15 ruches et 8 nuclei. Mécanicien avisé, il travaille dans un local adjacent à sa cave pendant ses heures de libre. Il a fait lui-même deux bascules.

Travaille calmement, bonne population, bel élevage, reines marquées, outillage complet, comptabilité sommaire.

91 points. Médaille d'or.

489 m. *Ecole cantonale d'agriculture de Chateauneuf*
(Section Sion)

Pour le concours de ruchers, l'Ecole cantonale d'agriculture de Chateauneuf joue de malheur. Son professeur d'apiculture, le regretté M. Maytain, de Nendaz, est décédé il y a quelques mois.



Rucher Pralong Ad., à Salins

Le jeune homme qui l'a remplacé est gravement malade à l'hôpital. Un jeune ingénieur agronome, sorti tout fraîchement de polytechnique, M. Luisier, prendra, lui-même, à côté de ses autres charges, la conduite du rucher en mains. Plein d'énergie et de bonne volonté, nous lui faisons confiance, certain qu'il saura entretenir le rucher aussi bien que les autres cultures qui ont fait la réputation du bel établissement cantonal de Châteauneuf. Au bord du Rhône, ne sont conservées que les ruches qui n'étaient pas prêtes pour la montée à l'alpage et les essaims.

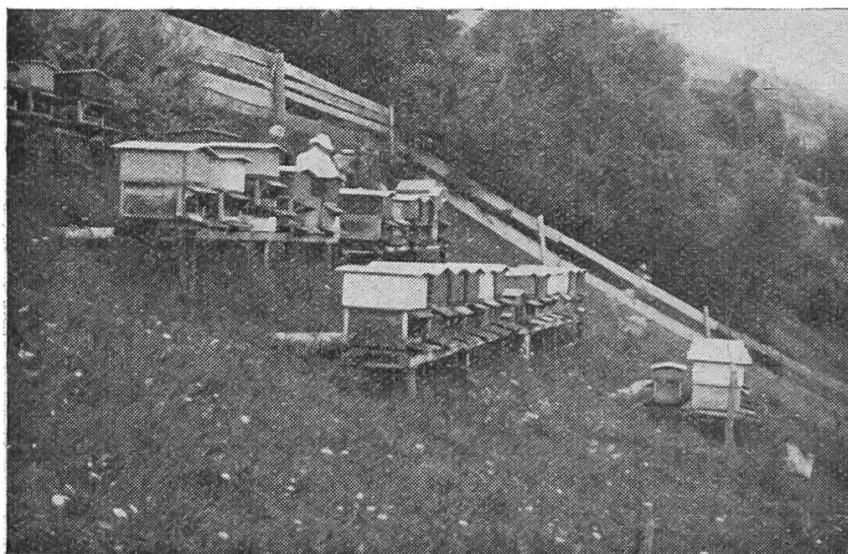
Nous trouvons le rucher au Val-des-Dix, tout là-haut, à 1500 mètres d'altitude. Reines non marquées, plusieurs bâtisses à changer, les annotations devraient être plus complètes, comptabilité parfaite depuis 1924, élevage bon, superbe récolte de miel.

91 points. Médaille d'or.

850 m. *PRALONG Adolphe, Salins (Section Sion)*

18 colonies dont 10 en estivage au Val de Cluson, à 1250 m. d'altitude, dans une très belle situation, sous des mélèzes et du sapin rouge, posées sur des blocs de granit. Reines non marquées, quelques bâtisses à renouveler. L'outillage devrait être complété, les annotations ont été faites pour le passage du jury. Comptabilité depuis 1946 par recettes et dépenses. Elevage faible.

83 points. Médaille d'argent.



Rucher Bétrisey, Lens

534 m. *BISCHOF Hans, Sierre (Section Sierre)*

Rucher situé à Fang, dans un endroit très restreint, la paroi de rocher au dos, devant soi le vide, comme un nid d'Aigle. Comprend 10 habitations dont 9 habitées. Fonds basta. La place manque pour le travail et il ne faudrait pas faire un faux pas ou laisser tomber un objet. Il doit être aussi terriblement difficile de récolter les essaims. L'outillage devrait être complété, l'extracteur est commandé, les annotations devraient être plus complètes. Elevage fait par translation du couvain. Comptabilité bonne. Apiculteur sérieux qui a débuté il y a quatre ans.

83 points. Médaille d'argent.

491 m. *CHANTON Joseph, Sion (Section Sion)*

Rucher à Inden près Louèche. 1200 mètres d'altitude.

Presque au pied des rochers qui forment les Alpes entre les cantons de Berne et Valais, à l'ouest de la Louèche, dans une fo-

rêt de sapins, sur une pente rapide, se trouve un chalet où, pendant l'été, habite la famille Chanton. En dessous, dans un vallonement, le rucher pouvant contenir une vingtaine de ruches suisses. Reines en partie marquées, une belle colonie d'italiennes, une seule ruchette d'élevage habitée, pas de comptabilité, pas de cérificateur, pas de bascule. M. Chanton suspend aux arbres de son verger de petits paniers faits d'osiers, confectionnés par lui-même, dans lesquels les essaims vont de préférence et attendent l'arrivée de l'apiculteur pour les cueillir.

83 points. Médaille d'argent.

962 m. *BERTRISEY François de Joseph, Lens (Section Sierre)*

Jeune apiculteur plein d'énergie, à la tête de 60 ruches. Belle situation, sur un coteau au sud du village de Lens. Suit assiduellement les assemblées d'apiculture, cherche à s'instruire, a pris le cours de comptabilité apicole à Sion dernièrement. Travaille calmement. Ne marque pas ses reines. Vieux cadres à réformer. Les nourrisseurs devraient être plus propres. Bons nuclei. Les annotations devraient être plus complètes.

81 points. Médaille d'argent.

980 m. *AYMON Joseph, Ayent (Section Sion)*

Rucher au Zasso.

A transporté son rucher dans une forêt au nord de son habitation. Belle situation qui sera plus accessible lorsque des sentiers seront faits. A commencé l'apiculture en 1935. Les reines ne sont pas marquées. Annotations faibles, pas de comptabilité, élevage faible.

81 points. Médaille d'argent.

(A suivre.)

Pesées des ruches sur bascules du 11 septembre au 10 octobre

Delémont, alt. 440 m., diminution 1200, 750, 200 gr. — Territet, alt. 474 m., dim. 1850 gr. — Wavre, alt. 475 m., dim. 2050 gr. — Berlincourt, alt. 505 m., dim. 800 gr. — Cressier (N), alt. 600 m., dim. 1600 gr. — La Valsainte, alt. 1017 m., dim. 1250 gr.

Stations d'observations

Cointrin-Genève, alt. 391 m., température minima 9, maxima 28,6 degrés, 3 jours avec précipitations, 32 mm. Variation barométrique 700 à 712 mm. Hydrographe, 18 à 102 %. — Ecole normale, Delémont, alt. 440 m., balance, diminution 1200 gr., température minima 9, maxima 29 degrés. Pression barométrique, 718 à 733 mm. — Cernier, alt. 825 m., température minima 8, maxima 22 degrés, 5 jours avec pluie, 33,5 mm.

Questions

1. Parmi les lecteurs du Bulletin, s'en trouve-t-il qui aient commandé et reçu des trappes à reine, de M. Pittier, Zurich. Si oui, prière de nous renseigner sur les expériences faites avec cet appareil. — S'adresser à Schumacher, St-Sulpice.

2. Peut-on nous renseigner sur la valeur mellifère du polyg-num ?
Schumacher.

Bibliographie

Nous avons reçu un « aide-mémoire de l'apiculteur belge », par MM. Brunin et Liétard, conférenciers et professeurs d'apiculture.

Cet opuscule, fort bien présenté, a été rédigé suivant le programme officiel des écoles d'apiculture.

La première partie contient 144 questions d'ordre pratique avec réponses. La deuxième partie contient un tableau des floraisons belges, suivi d'une étude des translations en Belgique. Il y a là de quoi intéresser aussi les apiculteurs suisses, par exemple : translation du couvain, avec figures des diverses opérations et commentaires, échecs et leurs causes.

Le volume se vend chez les auteurs, à Ottignies (Belgique), au prix de fr. 60.— (francs belges).
Schumacher.

*

L'Élevage des reines, par Robert Delpérée, ingénieur agronome A. I. Gx, directeur technique de l'Association Belge des Éleveurs de Reines (ABER).

Le but de ce livre est de mettre l'élevage et la sélection des reines à la portée de tous les apiculteurs.

En élevant et en sélectionnant ses reines lui-même, l'apiculteur réalise de nombreux avantages. Il augmente le rendement en miel de son rucher et réduit le pourcentage de ses essaims ; il contribue à l'amélioration de ses abeilles et aide à l'effort national de sélection.

Un domaine nouveau et passionnant, qu'il découvre à très peu de frais, lui permet de rester en contact intime tout l'été avec ses abeilles sans déranger ses colonies de production.

L'ami des abeilles sort enfin de la routine habituelle de l'apiculture générale pour aborder des problèmes nombreux qui vont tenir sa réflexion en éveil et stimuler son génie constructif.

Grâce à l'élevage des reines, l'apiculteur-éleveur revit une jeunesse nouvelle dans un esprit de recherche scientifique, de perfectionnement et d'enthousiasme.

Puisse ce livre, que l'on a voulu pratique, contribuer efficacement à la formation sûre et rapide d'un grand nombre de bons éleveurs.

Hampteau, avril 1947. *R. D.*

En vente dès mai 1947 en librairie ou chez l'auteur : Robert Delpérée, Hampteau (Melreux). 130 pages — 25 illustrations. Envoi contre remboursement : 125 fr. plus frais d'envoi.

Mystérieuse fécondation

(*Réd.*) M. Caudiu, président de l'Oise apicole, nous envoie les observations ci-après, ce dont nous le remercions vivement.

Je lis avec beaucoup d'intérêt le Bulletin de la Société romande d'apiculture.

Je veux aujourd'hui vous apporter quelques observations sur le sujet captivant : « La reine sort-elle plusieurs fois de la ruche pour se faire féconder ? »

Dans le No 7, juillet 1947, p. 237, M. Ph. D. dit :

« Or, le mercredi 11 juin, lors d'une visite à une ruchette, quelle ne fut pas ma surprise de découvrir la reine marquée et portant le No 21, que quelques jours auparavant... »

« Le chapitre étant ouvert sur le sujet : une reine sort-elle une ou plusieurs fois pour être fécondée, je me pose tout naturellement la question : *ce cas ne prouve-t-il pas, qu'en effet, une reine sort plusieurs fois ?* »

« Mes expériences démontreraient tout simplement qu'étant sortie de la colonie orpheline où je l'avais introduite, cette reine serait rentrée par erreur dans la ruchette d'où, quelques jours auparavant, elle était sortie pour être fécondée une première fois. »

Ph. D.

Pareil fait est arrivé dans mon rucher.

Je pense, comme l'auteur, que la reine est rentrée dans son ancienne ruchette par suite du souvenir qu'elle en avait gardé à l'occasion de sa sortie de fécondation. Tout à fait d'accord sur ce point !

Mais pourquoi cette reine était-elle sortie de la ruche dans laquelle elle avait été introduite ? Je ne crois pas que ce soit pour une deuxième fécondation ; aussi bien, il n'y aurait pas eu de raison pour qu'elle ne se repère pas, comme elle le fait toujours pour son vol normal de fécondation ; je dirai même pour *ses vols*, parce qu'elle peut sortir plusieurs fois avant d'être fécondée.

Alors pourquoi est-elle sortie ? A mon avis : parce qu'elle a trouvé un milieu hostile au moment où elle est sortie de sa cage, qu'elle a peut-être été poursuivie, tirillée par des abeilles irritées. Le cas n'est pas nouveau ; et cela expliquerait que, sortie en trombe de sa ruche sous l'influence de la peur, elle n'ait pas pris de précaution pour se repérer au départ.

Pour expliquer cette sortie intempestive d'une *jeune* reine, je rappellerai le fait suivant que j'ai observé dans mon rucher, sur

une autre reine : ayant cloué une planche sur le côté d'une ruche, j'ai vu la reine sortir, effrayée par le choc et se poser à côté. Cette fois, cette reine est rentrée à sa ruche : d'ailleurs, elle n'en connaissait pas d'autre. Cette même reine s'est envolée au cours d'une visite ; elle était probablement très craintive.

*

Au sujet de l'article paru dans le No 7, de mai 1947, page 171, sous la signature Dr Henri Andrié, je dirai que j'ai toujours constaté qu'une reine italienne de souche pure, fécondée par bourdon noir, donnait des abeilles absolument toutes noires, ce qui prouverait que le noir est dominant. Lorsqu'on trouve moitié abeilles jaunes et moitié noires, c'est que le bourdon, quoique d'aspect extérieur noir, est croisé. C'est en concordance avec les lois de Mendel.

Je n'ai jamais fait de croisement entre italiennes et autres races que la noire et j'ignore ce qui se passe dans ce cas.

R. Caudin.

Quelques vues sur l'apiculture

par un jeune apiculteur

Il semble à première vue qu'élever des abeilles doit être un délassement et une affaire de dilettante. C'est devenu, en réalité, une véritable vocation. La technique a passé par là aussi et il ne suffit plus d'attendre le bon plaisir de ces pensionnaires ailées ; on leur demande de produire. Pour arriver à ce résultat, il y a des choses qu'il faut savoir comme pour élever du bétail ou fabriquer du fromage.

Depuis tous les temps, l'homme s'est intéressé à l'abeille. C'est Aristée, roi d'Arcadie (350 ans avant J.-C.) qui enseigna le premier l'art de cultiver les abeilles. Dans tous les pays, la culture des abeilles a excité le plus grand intérêt ; le nombre considérable d'ouvrages écrits par les savants sur la matière le prouve. Un grand nombre d'hommes honorables ont travaillé à répandre le goût de cette industrie, mais nos populations rurales n'ont pas pris garde aux nombreux ouvrages de ces savants. Parmi les branches d'économie rurale, il en est peu qui fournissent autant d'avantages et que l'on puisse exercer sans posséder de propriétés, que l'apiculture. Les abeilles ne s'inquiètent pas que vous soyez riche ou que vous possédiez une grande propriété. Il ne leur faut, pour vivre, que des fleurs et leurs parfums dont elles utilisent pour les transformer en richesse.

L'apiculture, conduite avec les connaissances indispensables, fait goûter les jouissances les plus calmes et peut-être un gain accessoire.

L'agriculture et l'apiculture sont sœurs, elles doivent se suivre et s'aider dans la voie du progrès. Les champs et les vergers fournissent les fleurs aux abeilles et celles-ci aident à la fructification de celles-là. Les abeilles, ces charmants insectes, ont le privilège de butiner partout sans voler personne ; elles ne causent aucun dommage à autrui ; elles sont très utiles, car il est prouvé qu'elles facilitent la fécondation des arbres fruitiers.

Il faut que chaque apiculteur possède sa petite bibliothèque et que, les soirs d'hiver, il revoie ses brochures afin qu'il puise de nombreuses connaissances pour la prochaine saison. Il faut aussi qu'il se mette en contact avec les maladies des abeilles qui font un véritable progrès dans nos apiers.

Si chaque apiculteur prend à cœur tous les problèmes qui regardent l'apiculteur, nous ferons du chemin dans la voie du progrès.

Un grand auteur apicole a écrit ces lignes suivantes :

« Une ruche est une école où il faudrait envoyer bien des gens. La prudence, l'industrie, l'amour du prochain, l'amour du bien public, l'amour du travail, l'économie, la propreté, la tempérance, toutes les vertus se trouvent chez les abeilles. »

Disons mieux, elles nous donnent des leçons. *P. Rapo.*

L'intelligence des abeilles

Ecoutez ce trait de la merveilleuse intelligence des abeilles que me conta l'un de mes cousins, au retour de son dernier voyage dans l'Amérique du Sud.

Assis sur un tronc grisâtre sur les rives de l'Essequibo, j'allumai un cigare et, tirant un livre de ma poche, j'en tournais nonchalamment les pages. De temps à autre, mon attention était attirée par le martèlement du pic à tête jaune, ou par les éclairs lumineux que projetait en traversant un rayon de soleil perdu sous la feuillée le karabimitas, oiseau-mouche à gorge de topaze, qui hante volontiers les criques abritées et solitaires.

J'étais, depuis un moment, bercé par le bruissement des feuilles et le murmure des eaux, lorsque mes yeux tombèrent par hasard sur une toute petite abeille, d'un gris brillant, qui disparut dans ce qui me semblait être la partie solide du tronc sur lequel j'étais assis.

J'examinai le tronc, mais ne pus percevoir ni trou, ni fissure. Sans doute m'étais-je trompé. Tout à coup, je vis se soulever un atome d'écorce, et la même petite personne prit son vol. L'ingénieur-architecte de la colonie avait inventé une porte d'entrée fermant si bien qu'elle défiait toute investigation.

J'étais sûr de pouvoir mettre le doigt à l'endroit même, cependant le plus minutieux examen ne me laissa découvrir aucune

trace de contour extérieur. L'écorce polie était recouverte de pâles petites raies et l'habile charpentier avait mis à profit pour son but mystérieux ce tracé naturel.

J'attendais patiemment que la porte dérobée se rouvrit ; mon attente ne fut pas longue, un autre membre de la communauté ayant affaire dehors. La trappe minuscule se souleva, et un bout de branche que je tenais prêt l'empêcha de retomber.

Je vis alors que la trappe se composait de l'épiderme de l'écorce, et s'y rattachant par un bout, elle s'ouvrait et se fermait comme mue par un ressort. Sous la trappe, pour ainsi dire sur le seuil du royaume, on avait aménagé une antichambre, ou loge de portier, à l'usage d'un petit individu en livrée grise qui, sans quitter sa retraite, manifesta son déplaisir de mon indiscretion, s'efforçant dans sa petite capacité d'ébranler des pattes et de l'aiguillon le fêtu qui retenait la porte entrebâillée.

A partir du vestibule, deux tunnels circulaires conduisaient dans l'intérieur de la ville, d'où sortaient les murmures confus d'une population affairée. Je laissai la porte se refermer et admirais la merveilleuse netteté du travail quand une nouvelle abeille annonça son arrivée et se fit ouvrir d'une façon aussi singulière qu'originale. Après s'être lancée contre l'entrée et l'avoir touchée de ses pattes, elle s'éleva dans l'air, fit le tour de l'arbre, et reparut de l'autre côté, volant droit sur la trappe qui se leva vivement et se referma aussitôt.

La sœur tourière qui m'avait montré son aiguillon remplissait l'office de concierge et, avertie par un léger coup extérieur de l'approche d'une de ses compagnes, lui ouvrait juste à point, lui laissant le temps d'éluder les regards indiscrets. Les abeilles se succédaient, suivant la même marche, frappant d'abord, puis s'envolant dans différentes directions pour revenir juste quand la porte s'ouvrait.

Je les épiiai quelque temps, et finis par découvrir pourquoi elles n'attendaient pas tranquillement à l'entrée. Tapis sous les feuilles flétries et dans les rugosités de l'écorce, il y avait des petits insectes de même couleur que les abeilles, ailés comme elles, ayant de plus sur le dos deux légères raies noires et de volumineux abdomens qui trahissaient des parasites de la ruche. Espèce d'ichneumons, empressés de déposer leurs œufs en lieu sûr où ils pussent éclore et où les petits fussent nourris aux dépens de la république. En les voyant planer au-dessus des abeilles et parfois essayer de s'accrocher à elles, comme elle franchissaient le seuil, j'imaginai que, selon des habitudes de ce genre d'insectes, ils cherchaient à se glisser à l'intérieur ; pas un ne réussissait. Ils avaient donc un autre moyen de pourvoir à l'existence de leur progéniture.

Je découvris en effet que ces bandits avaient l'habitude de coller leurs œufs aux petites boules de pollen que rapportait chaque abeille ; souvent ils réussissaient, en dépit de l'admirable tactique déployée par ces dernières. L'activité de la sœur tourière se ralentit peu à peu. Toutes les abeilles étaient de retour au gîte, à l'exception de quelques attardées. Le soleil baissait à l'horizon, et bientôt j'aurais grand'peine à m'orienter sous l'épais fourré du bois, car j'étais dans un climat où le soleil disparaît tout à coup pour faire place à la nuit. J'abandonnai donc l'essaim sauvage qui m'avait révélé en quelques moments d'observation tant de combinaisons ingénieuses et je rejoignis mes compagnons qui préparaient déjà le repas du soir. G. B.

A l'américaine

Les périodiques d'outre-mer nous arrivent rarement ou pas du tout. Par hasard, il m'est tombé un numéro de mars 1942 du *Nature Magazine* dans les mains. J'y trouvai un long article sur le « champion du monde des apiculteurs », le « millionnaire du miel », enfin un article typiquement américain. Si je l'avais lu avant la guerre, je serais resté extrêmement sceptique. Mais depuis trois ans, les Américains ont, avec leur production presque illimitée, étonné le monde entier et les bombardements qui ont mis la Suisse en deuil à part, montré à leurs ennemis de quoi ils étaient capables. Pourquoi, dès lors, douter de la véracité d'un périodique sérieux comme le *Nature Magazine* ? Voici un abrégé de l'article en question.

Le père Nephi Miller échangeait en 1894 quelques sacs d'avoine contre sept ruches. C'était cet échange qui déclenchait une « avalanche ». En 1907, il visitait le sud de la Californie et constatait que les abeilles y butinaient déjà allègrement, pendant que ses ruches en Utah devaient encore être en plein hivernage. Il se décidait d'acheter 390 ruches en Californie et après la récolte il les transportait en chemin de fer dans le nord. Le voyage était un cauchemar. Aux arrêts dans les déserts brûlants qu'il fallait traverser, la cire fondait dans les ruches, les abeilles mouraient d'énervement à cause de l'occlusion et si Miller demandait aux employés un coup de main qu'on le lui refusait parce que tout le monde avait peur de ce chargement de « guêpes » bruissantes.

Arrivé en Utah, ce qui restait des belles ruches de Californie ne valait plus cher. Néanmoins, avant la fin de la saison, les colonies étaient de nouveau assez fortes pour faire une bonne récolte.

Depuis, le père Miller voyageait chaque hiver avec ses abeilles dans le sud. Il transformait des vieux wagons disparates, y mettait des trous d'aération, etc. La récolte terminée, il faisait le voyage en sens inverse pour faire une seconde récolte dans le nord. Et

pendant des années, il y arrivait avec le nombre double de ruches. Il avait déjà trouvé le système de la (double) ruche qu'on partage en deux pour éviter l'essaimage. Dans une partie restaient les vieilles abeilles et la reine, dans l'autre les jeunes abeilles et le couvain. Une nouvelle reine était élevée par le second lot presque à coup sûr. (Ceci est, sauf erreur, tout le système de notre collègue T. de la Section des Alpes dont nous avons souvent lu les articles.)

En 1919, Miller, qui travaillait avec ses quatre fils, se décidait de faire son transport par camions. Cela lui permettait de s'arrêter partout où les abeilles pouvaient faire une bonne récolte. L'affaire prospérait et lorsque le père Miller mourait en 1938 son fils Woodrow continuait de s'en occuper ; entre temps, les autres trois frères avaient fondé leurs propres ruchées. Woodrow Miller s'occupe avec des employés de 10,000 ruches (dix mille). 10,000 autres ruches, qui lui appartiennent, sont soignées par des vétérans de la firme sur la base d'une société par action.

Les abeilles voyagent du sud au nord sur des supercamions dont chacun avec sa remorque tient 400 ruches. (Ce chiffre me paraissait énorme, mais je l'ai vu confirmé dans le *Readers Digest*.) L'élevage de reines se fait en cours de route. La production de la cire est devenue un facteur très important. Les arboriculteurs de Californie dédommageraient volontiers Miller pour qu'il arrête son « cirque d'abeilles » pendant la floraison, mais Miller sait « ce qu'il se veut ». Il veut du miel et encore du miel. Arrivé dans le nord, il laisse hiverner ses ruches trois mois et les ramène par le plus court chemin dans le sud pour recommencer.

En 1941, Miller a produit 10,000 reines, 1,000,000 (un million) de livres de miel et 50,000 livres de cire. La livre américaine ne fait que 454 gr., mais la récolte est quand même coquette.

Le miel est demandé par les pâtisseries, fabriques de bonbons et chocolats, pharmacies, comme base pour la confection de sirop et le traitement du tabac. La cire est surtout employée par la marine de guerre et sert à protéger la munition, les canons et les avions de l'effet néfaste de l'eau de mer qui rouille tout en peu de temps. Miller rachète tout le miel qui arrive sur le marché et tient presque un monopole.

Tous ces chiffres nous laissent rêveur. Entre nous, on pourrait développer la méthode pastorale et les systèmes à deux corps de ruches contre l'essaimage chez nous, sans pour cela nuire à qui que ce soit. Quant à des monopoles ! C'est ordinairement celui qui le tient qui fait le gros bénéfice et les autres sont un peu comme les abeilles de Miller qui, après avoir récolté du miel pendant neuf mois de l'année, ont le droit de se reposer trois pauvres mois sur du vulgaire sucre.

Société romande d'apiculture

*Procès-verbal de la séance du comité central, tenue à Lausanne
le 9 septembre 1947*

La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de M. l'abbé L. Gagny, président.

Membres du comité présents au complet.

Comptes de 1946. — M. Duruz, de la Société fiduciaire et de revision « Mandataria » à Lausanne, a envoyé en trois exemplaires le rapport de revision de la comptabilité de l'exercice 1946.

Ce rapport de quatorze pages s'achève par la conclusion suivante :

En exécution du mandat que vous avez bien voulu nous confier, nous avons procédé à une revision approfondie et à un examen critique de vos livres pour l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 1946.

Nous avons examiné sous leur aspect « vérité », les postes actifs et passifs du bilan au 31 décembre 1945 et nous sommes assurés de la concordance reportée au Grand-Livre au 1er janvier 1946.

Nous avons effectué un pointage complet des opérations comptables de l'exercice 1946, sur la base des justificatifs mis à notre disposition.

Sur la base de nos vérifications, nous sommes à même de déclarer :

- a) que le bilan et le compte de pertes et profits établis par votre trésorier sont conformes aux livres ;
- b) que ces documents ne sont cependant pas exactement conformes à la réalité. Les inexactitudes de forme relevées dans la passation de certaines écritures faussant les résultats « vérité », mais ne modifiant pas la situation de la société dans le fonds.
- c) que les livres mériteraient d'être développés et améliorés dans le sens de la critique ci-annexée.

Le présent rapport est établi en toute conscience sur la base des documents et livres mis spontanément à notre disposition par votre trésorier.

Après avoir étudié le contenu de ce rapport, le comité décide :

- a) de remettre les livres de comptabilité de 1946 à la Société Mandataria, pour être redressés et modifiés conformément au plan proposé ;
- b) de confier également à cette société la vérification des comptes de 1947 ;
- c) de rectifier la teneur du P. V. de la séance du 24 juillet 1947, rubrique *Comptes de 1946*, comme suit :

« M. Schumacher demande que la comptabilité de l'exercice de 1946 soit confiée à une nouvelle fiduciaire. Meunier appuie cette manière de voir, le comité fait également sienne cette demande et après renseignements pris par Valet auprès de la direction de la Banque cantonale vaudoise, il a été décidé de confier cette vérification à la Société « Mandataria » à Lausanne ».

Les rapports de M. Duruz sont remis en lecture aux membres du comité pour étude et on reviendra sur la question à une prochaine séance.

Cotisation 1947. — Conformément à la décision prise par l'assemblée des délégués du 8 mars 1947, la cotisation de 1948 est fixée à fr. 7.— y compris la prime de fr. 1.— pour l'assurance contre le vol et les déprédations jusqu'à 10 ruches. La surprime prévue pour les ruchers supérieurs à 10 colonies est à payer à part à partir du 1er janvier 1948.

Assemblée de la Société suisse des amis des abeilles. — Le président a reçu deux cartes de fête. Sont délégués : Thiébaud et Valet.

Répartition d'une partie des charges du comité. — Pour donner suite au desideratum exprimé par Schumacher, le comité décide après délibération :
1 de confier à partir du 1er janvier 1948, la caisse et l'administration de la Société à M. Soavi.

2 Nomme à cette même date, P. Meunier, préposé aux assurances et lui confère la gérance de la caisse d'assurance contre le vol et les déprédations.

Sucre de fruits Hostettler. — A la suite de l'article paru dans le No 9 du

Bulletin, Schumacher a reçu cinq réponses. Il demandera à la maison Sucre de fruits et boissons S. A., à Alstetten, de lui donner le motif de cette fabrication non usuelle.

Matériel Stand Comptoir. — MM. Ch. Giroud & fils, à Lausanne, informent que vu l'exiguité de leurs locaux, ils ne peuvent plus assurer la garde du matériel du stand du comptoir.

Le secrétaire répondra que le matériel est à envoyer à M. J. Dietrich, à Fribourg.

Assurances. — Deux cas sont examinés par le comité et Valet est chargé d'écrire à la compagnie « La Winterthur », responsabilité civile, pour lui demander quelles seraient les conditions pour l'indemnité d'une seule personne.

Concours de ruchers. — Une somme de fr. 185.— est mise à disposition du jury pour la répartition des primes en argent, plus fr. 40.— pour concours d'élevage des reines.

Sociétaires. — Schumacher annonce 6986 membres à fin août.

Erratum. — La séance du 24 juillet 1947 a été levée à 16 h. 30 et non pas à 12 h. 30, comme indiqué par erreur.

Séance levée à 16 h. 45.

Le secrétaire : O. Niquille.

NOUVELLES DES SECTIONS

Parmi les épines et les douceurs

On a dit qu'il n'y a pas de rose sans épines. La rose la plus belle, la plus parfumée, qui répand sa senteur dans les jardins fleuris, se préserve par ses épines provocantes. En est-il de même en apiculture ? Les butineuses savent récolter le suc des fleurs les plus savoureuses, pour l'apporter à la ruche, le transpirer, le dégorger, pour en obtenir du miel. Mais elles savent aussi piquer, à l'instar de la rose, si elles sont troublées dans leur travail minutieux. Par leur amour de la ruche, par leur obéissance à la reine, elles apporteront à l'humanité le miel succulent, ce nectar des dieux, qui n'est pas seulement friandise et douceur, mais aussi remède et fortifiant : témoin en est ce magnifique stand qu'a exposé la Fédération cantonale d'apiculture à la Foire aux provisions. Ces bocaux brunis, ces boîtes qui brillent au soleil, sont de véritables rayons de miel pour les visiteurs. Nous en avons vu, arrivant de la « Ville des Nations », acheter le plus gros bidon et rendre le bidon vide, soigneusement gardé depuis l'an passé. C'est cette heureuse constatation qu'a relevée M. Dietrich, président de la journée apicole, tenue jeudi dernier 9 octobre, au Restaurant du Gothard, à Fribourg. La nombreuse assistance avait peine à se loger dans la grande salle et il fallut jouer des coudes pour trouver place. M. Dietrich se réjouit de cette forte participation et saisit l'occasion pour retracer brièvement l'activité de la fédération durant l'année. L'apiculture a connu une période un peu meilleure que durant ces deux dernières années. La récolte moyenne par ruche peut être estimée de 5 à 7 kilos. A la Foire aux provisions, le stand pourtant si largement achalandé fut rapidement l'appât des gourmets. Les premiers arrivés furent les premiers servis, et c'est ainsi que pour plus de 4000 francs ont été vendus aux clients et amateurs. Le concours de ruchers entrepris dans le canton connaît de nombreux adhérents. Cette initiative fera progresser la nouvelle technique apicole, tout en récompensant les meilleurs amis des abeilles. M. Dietrich salua ensuite le révérend abbé Gapany, président de la Société romande d'apiculture, sans oublier un vétéran, M. Mayor, président d'honneur de la dite association romande. Il se réjouit de constater combien les liens sont étroits entre Fribourg et les autres cantons romands ; preuve en soit la présence de tous les délégués des autres cantons qui ont tenu à s'associer à la manifestation. Même M. Lehmann, président de la Fédération d'apiculture

de la Suisse alémanique, est venu, lui aussi, apporter son salut et ses encouragements aux apiculteurs fribourgeois, comme aussi M. Morgenthaler, chef de la section apicole de l'Etablissement fédéral de bactériologie du Liebefeld, Berne.

Parmi les douceurs qui nous instruisirent et nous égayèrent durant cet après-midi, il faut citer le bel exposé de M. Valet, de Morges, inspecteur des ruchers du canton de Vaud. Il renseigna l'auditoire sur la situation réservée aux apiculteurs suisses pendant la guerre. Il releva avec beaucoup d'à-propos combien l'apiculture, « l'élément fructifiant l'arboriculture », mérite d'être considérée par les autorités fédérales. En période de rationnement, voire de disette, les avettes ont reçu les aliments suffisant à leur nourrissement. Et c'est ainsi que la plupart des ruchers suisses sont encore sains et vigoureux après les six ans de tourmente.

Maintenir les ruchers, tel était le thème de la conférence de M. Valet —, maintenir les ruchers, telle fut la résolution que prit chaque auditeur à la fin de ce bel exposé. Pour y parvenir, il faudra conjuguer les efforts des cadres, des associations cantonales, romandes et suisses, écouter les conseils des inspecteurs de ruchers et des scientifiques. Il faudra savoir partout contrer, enseigner, corriger et surtout encourager. Les fédérations devront vouer un soin particulier à la création de ruchers d'expérience pour étudier les effets des remèdes utilisés contre les maladies des abeilles : telles l'acariose et le noséma qui menacent nos butineuses. Le conférencier attira l'attention de l'auditoire sur un livre des plus instructifs, intitulé : *La conduite du rucher*, qui sera édité prochainement par la Société romande d'apiculture. Il termina sa causerie en magnifiant le travail des abeilles qui nous rapprochent de la nature et nous apprennent à aimer Dieu.

L'auditoire entendit encore d'aimables paroles de M. Morgenthaler, le spécialiste en apiculture scientifique, et de M. Lehmann, qui préside aux destinées de la grande Société alémanique. M. l'abbé Gapany, président de la « Romande », félicita les apiculteurs fribourgeois, tout spécialement M. Dietrich, président de la Fédération, pour son activité durant toute l'année et spécialement pendant la Foire aux provisions. Quand on sait que le canton de Fribourg compte plus de 21,000 colonies, on peut estimer le gros travail fourni par l'organisation cantonale et par son actif président.

Une discussion nourrie marqua l'intérêt que portent les apiculteurs à leur noble passion. Un des soucis de la fédération reste le traitement des ruchers, et l'auditoire fut renseigné sur l'efficacité des traitements au remède Frow ou au système utilisant le salicylate de méthyle.

La réunion se termina à la Foire aux provisions dont l'entrée était offerte aux participants à la journée par l'Union des paysans fribourgeois. Au cours de cette visite, sous la conduite de M. le conseiller national Philipona, directeur de la Foire, les apiculteurs et leurs amis eurent l'occasion de se renseigner sur différents problèmes intéressant leur profession, tout en participant à l'allégresse qui régnait dans les locaux de notre marché automnal.

(Tiré du « Paysan fribourgeois ».)

Cp.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale lundi 10 novembre, à 20 h. 30 précises, au local : rue de Cornavin 4.

Sujet : *Le blocage de la ponte.*

Section „ Le Chamossaire “, Bex et environs

Les membres sont convoqués en assemblée d'automne, le dimanche 9 novembre prochain, à 14 heures, au Central-Logis.

A l'issue de l'assemblée, M. A. Valet, inspecteur cantonal des ruchers, entretiendra ses auditeurs par une conférence sur *Arboriculture et apiculture.*

Pour le comité : *P.-D. Bourgeois, secrét.*

Société d'apiculture de Lausanne

La prochaine réunion amicale aura lieu le samedi 15 novembre, à 20 h. 15 à la Cloche, rue Pichard 20.

Sujet : *Expériences faites sur ruches « gratte-ciel » en 1947.* Le comité.

*

Le caissier prie les membres de verser au compte de chèques postaux de la Société d'apiculture de Lausanne No II 6724 la cotisation pour 1948 de fr. 9.—, jusqu'au 9 novembre. Dès cette date, les cotisations impayées seront prises en remboursement soit fr. 9.50. Le caissier.

Section de Nyon

Un cours de comptabilité apicole sera donné par M. Liron, les dimanches 16 et 23 novembre, à Nyon.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à M. J. Luthi, à Nyon. (Mafroi) Le Comité.



Rucher Ami Doudin, Châtelard

Section de Grandson et Pied du Jura

Les membres sont priés de bien vouloir verser leur cotisation pour 1948 au compte de chèques postaux II 7530 (Section d'apiculture Grandson et Pied du Jura). Ensuite de l'augmentation de la cotisation à la Société romande (voir *Bulletin* d'octobre, p. 341) et de la décision de l'assemblée de janvier 1947, la cotisation est portée à fr. 9.50. Dès le 10 novembre, les cotisations impayées seront perçues par remboursement postal, frais en plus. Le comité.

Section des Alpes

Convocation. — L'assemblée générale d'automne aura lieu à Villeneuve (Vd), à l'Hôtel du Raisin (salle du 1er étage), le dimanche 9 novembre 1947, à 14 heures.

Ordre du jour : 1 Admission de nouveaux membres ; 2. Procès-verbal ; 3. Elections statutaires ; 4. Reddition des comptes ; 5. Cotisation pour 1948 ; 6. Communications diverses et propositions individuelles ; 7. Causerie sur : *Le rayon, son importance en apiculture* ; 8. Entretien sur : *Le matériel apicole* ; 9. Questions des jeunes et des débutants.

Les « apports sur le bureau » restent les bienvenus et sont à annoncer à l'avance au président.

Selon l'usage, le caissier percevra volontiers les cotisations de 1948 ; il remettra aussi les bulletins de versement.

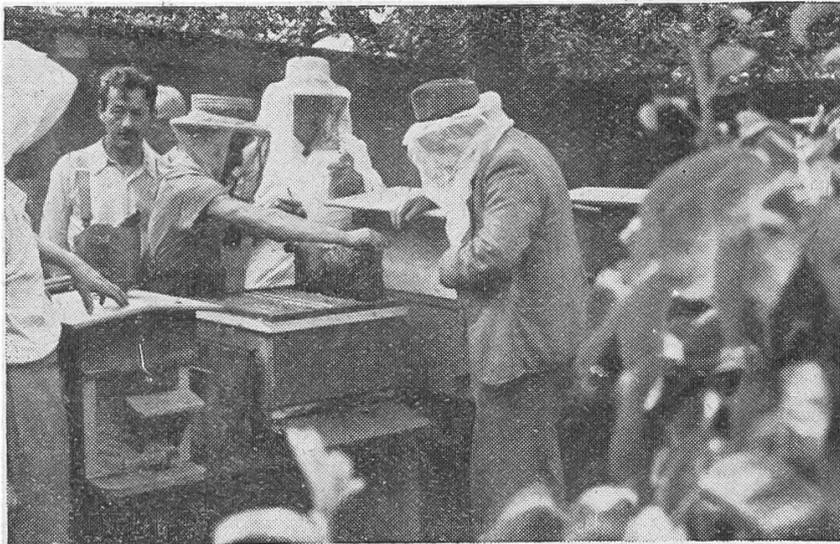
Le comité compte sur une nombreuse participation et d'avance vous remercie de votre présence.

Du 15 octobre 1947.

A. Porchet, secrétaire.

Section Ajoie-Clos-du-Doubs

Une partie de la Section d'Ajoie avait répondu à l'appel du comité et s'était rendu à l'hôtel du Jura-Simplon à Porrentruy, dimanche 14 septembre. Avec un ciel serein, la réunion eût pu être mieux revêtue. Comme toujours, les absents eurent tort car elle fut très intéressante, bien instructive et pleine de profit.



A 14 h. 30, notre président, M. Goffinet, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous les participants ainsi qu'à M. Fankhauser qui a bien voulu se déplacer de Territet en notre ville pour nous parler de la « Mise en hivernage ». Avant de donner la parole au conférencier, il nous présente deux appareils, l'un pour le perçage des cadres et tendre les fils, et l'autre, un appareil électrique à fixer les feuilles gaufrées. Pendant que ces appareils passent parmi les assistants, notre président nous rappelle les dispositions relatives au déplacement des colonies. L'apiculteur qui ne les observe pas, ça peut lui coûter cher... Enfin, chers amis, ne déplacez jamais vos ruches dans une localité voisine sans être muni de l'autorisation indispensable. Alors la parole est donnée à M. Fankhauser pour sa belle conférence. Celle-ci aurait été des plus profitables à tous nos jeunes apiculteurs, et je ne puis en donner qu'un pâle résumé. Comme vous le savez, la mise en hivernage est le travail le plus important de l'apiculteur, celui qui décidera du succès de l'année apicole qui suit. Tout d'abord, une révision générale de toutes les colonies s'impose afin de s'assurer que chacune d'elles a une reine. Plusieurs moyens peuvent la déceler sans être obligé de la voir. Il serait absurde de donner de la nourriture à toute ruche qu'on n'est pas certain d'avoir une reine. Suivant la population de la colonie elle sera serrée sur 5 ou 8 cadres compris

entre deux partitions. Il n'y aura rien d'autre dans le corps de ruche. Le nourrissage devrait commencer dans la première quinzaine d'août, car le 15 septembre, tout doit être prêt pour l'hivernage. Le sirop dans la proportion de 3 litres d'eau pour 5 kg. de sucre, sera donné de manière à ce que les abeilles le prennent tout à fait pendant la nuit. Notez en passant qu'un dm² de rayon operculé sur les deux faces représente un kg. de nourriture ; dès lors, il vous est facile de vous rendre compte si vos ruches ont leurs 15 à 16 kg. pour l'hiver. D'un autre côté, l'humidité est l'ennemi No 1 d'une colonie et comme toujours le matériel le plus propre est de rigueur. L'aération a aussi toute son importance ; laissez vos entrées largement ouvertes pendant l'hiver. Pour la lutte contre l'acariose, employez les vapeurs soufrées. Enfin, M. Fankhauser nous donne encore de judicieux conseils. Entre apiculteurs, nous dit-il, soyons francs, faisons profiter nos emblables de notre expérience. Cette causerie, toute pleine d'intérêt, fut soulignée par les applaudissements de toute l'assemblée. Puis M. Bart nous fit part de ses expériences sur la ruche gratte-ciel. Ses essais sont assez concluants. Avant de lever la séance, M. Goffinet remercie au nom de tous les participants le compétent conférencier lui souhaite un bon retour dans ses pénates et le prie d'adresser son salut le plus cordial à sa société d'apiculture. Comme on le voit, excellente réunion.

F. J.

NOUVELLES DES RUCHERS

A. Porchet. — *Rucher de la Bioleyre, Carouge (Vd), le 21 octobre 1947.*

Profitant de quelques jours de détente, je les passe ici au milieu de mes mouches. Hier et aujourd'hui, j'ai procédé aux dernières opérations de mise en hivernage : doublage des partitions, pose des châssis d'hivernage et triplage des coussins à mes 18 colonies. Les provisions sont suffisantes, et j'ai même pu mettre en réserve, pour ce printemps, pas mal de cadres qui se trouvaient hors partitions depuis le nourrissage d'août, et qui n'ont pas été vidés, mais operculés à cet endroit, avec 500 gr., 1 kg. à 1,5 kg. d'excellente marchandise de garde. Le beau temps, avec atmosphère calme, a grandement facilité ces ultimes interventions. A noter ces jours de jolis apports de pollen jaune cr.

Entre temps, j'ai fondu de la vieille cire à la marmite Andermatt ; en cet instant, elle est en train de s'épurer dans un auto-cuiseur désaffecté.

Puis quand novembre sera là et la fraîcheur revenue, il me restera encore à effectuer le traitement d'automne au remède de Frow, ce, à titre préventif.

LIBRAIRIE APICOLE. — *Perret-Maisonnette*, L'apiculture intensive et l'élevage des reines. *Caillas*, Le rucher de rapport. Les produits de la ruche. *Alphandéry*, Un rucher naît (belles illustrations). J'apprends l'apiculture. *De Layens et Bonnier*, Cours complet d'apiculture. *Dugat*, La ruche gratte-ciel à plusieurs reines. *Tourmanoff*, Les maladies des abeilles. *Angelloz-Nicoud et Aimé*, Les maladies des abeilles et la mycographie apiaire. *Dr Leuenberger*, Les abeilles. *Husson*, Précis d'introduction des reines. — En vente chez *Alexandre Rithner*, Monthey (Valais).

Sommes amateurs de n'importe quelle quantité de

MIEL

du pays

au prix officiel, paiement comptant.

Prière de soumettre offres échantillonnées à

OTTO ALTHAUS-WYSS S. A.

BALE 1